

Par le droit du sol
= être né en France
de parents français.
Ex : _____.

= par une demande à
13 ou 16 ans pour un
individu né en France de
parents étrangers.

Condition : Résider depuis
5 ans en France .

Ex : **Tony Parker**

Par filiation ou droit du sang
= être né ou adopté par au
moins un parent français.
Ex : _____.



Par naturalisation
= demander la nationalité
française.

Conditions :

- 1) Résider depuis 5 ans en
France et être majeur .
- 2) Justifier d'un travail .
- 3) Parler et écrire le français .
- 4) Adhérer aux valeurs de la
république française .
- 5) Avoir un casier judiciaire
vierge .

Ex : **Mamoudou Gassama** .

Par déclaration
= se marier avec un français ou une française

Conditions :

- 1) Vivre de manière continue
Avec son conjoint depuis 4 ans .
- 2) Parler et écrire le Français .

Ex : **Natalie Portman** .